

ÇA DÉMÉNAGE AU SECRETARIAT MO : LE DIALOGUE SOCIAL AU SPIP 93

Comme confirmé récemment, le siège du SPIP 93 va quitter le 6 décembre 2024 le deuxième étage du 28 boulevard Ornano. Que faire de cet espace bientôt libre ? Voilà l'occasion pour la CGT IP 93 de participer à un "dialogue social de qualité" selon les critères de sa direction.

Cette dernière aurait-elle envisagé de sonder les différents corps afin de connaître leurs différents souhaits et besoins ? De proposer enfin un espace de travail aux quelques agents encore sans bureau fixe, ou mal installés ? Pensez-vous donc ! Toute réflexion collective est inutile, puisque le siège a un Plan : y déménager le pôle secrétariat milieu ouvert, en conséquence isolé du reste du service, pour "plus d'espace" (on y reviendra). Mieux encore, un bureau central serait réservé à la cheffe ALIP, en qualité de mirador de "soutien technique et managérial". C'est à peu près tout ce que la CGT IP 93 saura du fond du projet. Il en dit déjà long sur le crédit et la confiance accordée aux personnels administratifs par leur hiérarchie, dénoncée à de multiples reprises par les organisations syndicales.

Les difficultés de stockage des différentes armoires indispensables au secrétariat? Celui des archives à traiter qui gagneraient à être organisées et rassemblées? La cohésion d'un service divisé dans des bureaux multiples? Le manque d'accessibilité d'un pôle pivot, collaborant avec l'ensemble des personnels de l'antenne? Parler concret met le siège bien mal à l'aise. Et pour cause : il maîtrise aussi peu le fonctionnement du pôle que l'aménagement d'espace. Aucun plan détaillé ne permet de se projeter sur l'organisation envisagée ou les possibilités de travaux; aucun budget prévisionnel n'est avancé. L'argumentaire se limite à de vagues possibles, n'engageant que ceux qui y croient (éventuelle augmentation de l'effectif de référence sous 5 ans, dans un service qui peine historiquement à recruter ...) ou la résolution de problématiques imaginaires. Parmi elles, le "bruit et les odeurs" de la cuisine, ce "risque psycho-social" visiblement prioritaire à l'asthme dont souffrent plusieurs personnels administratifs, pourtant incompatible avec la moquette posée au deuxième étage

Le niveau de désinvolture est tel que la direction n'a même pas pris la peine ni de travailler sur la base de plans actualisés, ni d'additionner l'ensemble des superficies dédiées au secrétariat. C'est regrettable : elle se serait évité l'humiliation de présenter comme un gain d'espace ce qui est, en réalité, une superficie équivalente en moins bien agencée ... dans le meilleur des cas !

Et les concernés, qu'en pensent-ils ? La réponse intéresse-t-elle vraiment leurs supérieurs ? Les agents reçoivent des messages contradictoires des différents personnels de direction : est-ce une "simple idée à réfléchir", ou une décision déjà actée ? Le pôle ne sera finalement consulté qu'à l'improviste, et après la présentation du "projet" aux organisations syndicales.

Leur rejet unanime du déménagement, largement argumenté à l'oral et confirmé par écrit ? Balayé d'un revers de main. Il faut faire "davantage de pédagogie", estime le siège, car les équipes seraient "attachées à leurs habitudes" et "réfractaires par nature au

changement". Fun fact: ce sont ces mêmes équipes, en collaboration avec la CGT IP 93, qui se sont donné la peine d'élaborer une contre-proposition claire, concrète, argumentée, en cherchant des moyens de résoudre les (vraies) difficultés d'un pôle en souffrance, tout en répondant aux exigences et contraintes de sa direction. Un seul retour jusqu'ici : merci ... mais non merci. Sans précisions, bien sûr.

Mais au-delà du consentement et de l'investissement des agents, c'est la réglementation en matière de dialogue social qu'on piétine. Pas fou, le siège a préféré solliciter des audiences informelles ... en pleine période estivale. Il s'évite ainsi l'obligation légale de revoir sa copie en tenant compte des désaccords exprimés. Il faudra attendre le mois d'octobre pour que le sujet soit à l'ordre du jour du CSA local, sans certitude sur le fait qu'il soit soumis ou non au vote des représentants syndicaux. Là encore, rien de nouveau sous le soleil en termes de gestion du dialogue social : au SPIP 93, les documents relatifs au CSA ne sont presque jamais communiqués aux organisations syndicales dans le délai légal ... quand ils le sont. Il arrive même qu'ils soient lus en avance rapide, directement à l'instance ! Le débat constructif, cette perte de temps.

La CGT IP 93 pose donc la question : qu'est-ce qu'un dialogue pour notre direction ? Celle-ci nous renverra sans doute à la définition du Larousse : "Discussion entre personnes, partenaires ou adversaires (...) en vue d'aboutir à un accord". Elle sait donc déjà que le paternalisme, l'autoritarisme, le mépris du cadre légal, le manque de respect des agents et de leurs représentants, ainsi que le déni de toute contradiction, contredisent, par essence, cette définition. Cela ne l'empêche pourtant pas de persister dans ces mêmes stratégies, avec le succès que l'on sait : ambiance de service plus que dégradée, défiance des personnels, demandes de mutations ou de réorientations professionnelles en masse, épuisement généralisé des agents, boycott d'un CSA qui perd tout sens ...

Il n'est pas trop tard pour rectifier le tir.

Pour ce faire, la CGT IP 93 demande la fin de ces pratiques contre-productives, à commencer par l'abandon immédiat de cette parodie de projet d'aménagement.

La CGT IP 93, syndicat majoritaire au sein de l'antenne, n'a pas été élue par les personnels pour faire de la figuration dans une instance servant de chambre d'enregistrement des projets de sa direction.

La CGT IP 93 renvoie cette même direction à davantage de gratitude et de respect quant au travail des personnels administratifs, qui, non contents de tenir le cap malgré un effectif réduit de moitié, trouvent l'énergie de fournir des propositions qualitatives pour le bien de leur service.